# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mercredi 20 novembre 2024

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier, vice-président

Suzanne Salituri, présidente

Luc Tessier

**Élève conseillère :**

Mélanie Denis-Plante

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Amélie Cyr, directrice des communications et des relations externes (séance publique seulement)

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’Éducation

Paul E. Henry, directeur de l’Éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive (secrétaire de séance)

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du service des ressources humaines (séance à huis clos seulement)

Tammy Séguin, surintendante de l’Éducation

**Membres de l’auditoire :**

JoAnne Beauchamp, enseignante à l’école catholique La Renaissance

Tom Michaud, surintendant de l’Éducation, Saskatchewan Rivers School District Division (Teams)

Mireille Miron, directrice de l’école St-Paul

**ABSENCE MOTIVÉE**

**Élève conseillère :**

Lydia Raddon

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 18 h.

1. Appel nominal

PROPOPÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 24-110
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil consigne l’absence motivée de Lydia Raddon au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 20 novembre 2024. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

M. Henry ajoute un point à l’ordre du jour de la séance à huis clos.

Ajouts à la séance publique :

11.1 AFOCSC – Mémoire sur le financement (M. Henry)

14.2 Réunions électroniques (M. Montpellier)

14.3 Gouvernance (M. Henry)

14 .4 Présentation sur l’intelligence artificielle (IA) (M. Tessier)

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-111
APPUYÉ PAR : Mme Aubin-Gagné ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 20 novembre 2024 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts ([Article 10](https://www.nouvelon.ca/images/pdf/Reglement_procedure.docx)) S. o.
2. Comité plénier à huis clos

PROPOPÉ PAR : M. Lemoyne RÉSOLUTION : 24-112
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 08, présidé par M. Montpellier, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

1. comité plénier

La séance du comité plénier reprend à 19 h.

1. reconnaisSance du territoire

Mme Salituri prononce la reconnaissance du territoire.

1. Prière

M. Lemoyne récite la prière portant sur le fruit de l’Esprit : la bienveillance.

1. Adoption du procès-verbal
* Réunion ordinaire du Conseil du 28 octobre 2024

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-113
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 28 octobre 2024 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant du procès-verbal s. o.
2. Affaires sur le plan provincial et national
	1. AFOCSC – Mémoire : Consultation et commentaires sur le guide d’engagement sur le financement de l’éducation 2025-2026.

M. Henry partage que le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l’éducation catholique (CODEC) n’a pas été consulté sur le mémoire préparé par l’Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC). C’est regrettable parce que les directions de l’Éducation font appels aux surintendances d’affaires et de finances pour leur rétroaction et/ce, par le biais du Regroupement des gens d’affaire (RGA).

Mme Salituri indique que le conseil d’administration de l’AFOCSC non plus et qu’elle le soulèvera lors de la prochaine réunion en décembre.

M. Henry indique à Mme Salituri que les directions de l’Éducation au sein du CODEC demeurent disponibles pour appuyer.

1. Étude des recommandations des comités
	1. Comité plénier à huis clos
2. Montpellier présente le rapport de la séance à huis clos.
* Entente de principe locale AEFO (membres suppléants)

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 24-114
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil ratifie l’entente locale négociée entre le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario et l’Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), applicable aux membres suppléants, du 1er septembre 2022 au 31 août 2026, soit le protocole d’entente (Partie B). »**

* Nomination par intérim d’une direction de l’Éducation

Mme Salituri indique que les membres ont eu la discussion au préalable de nominer un cadre supérieur pour assurer un leadership et une gestion entre le départ à la retraite de M. Henry le 31 décembre 2024 et l’entrée en fonction de M. Michaud le 6 janvier 2025.

PROPOPÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 24-115
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario nomine
Mme Maryse Barrette au poste intérimaire de directrice de l’Éducation et secrétaire-trésorière, et ce, du 1er au 5 janvier 2025 inclusivement. »**

* 1. Comité d’administration
* Plan stratégique pluriannuel 2025-2030

M. Henry présente la mission, la vision et les axes stratégiques du nouveau Plan stratégique pluriannuel 2025-2030. Il précise que c’est la toile de fond, les grandes orientations, et que les stratégies seront élaborées avec des actions prioritaires pour inclure des indicateurs de réussite et un plan de monitorage. Le Plan n’est pas inscrit dans le roc et le langage aura à être peaufiné au fur et à mesure de la mise en œuvre. Les vertus seront remplacées par des valeurs qui reste à définir. Il note que M. Michaud mènera à bien la planification stratégique. Les cadres contribueront à la conception et la réalisation. Le visuel n’a pas encore été créé. Il est content que la majorité des conseillères et conseillers scolaires aient choisi le Plan à quatre axes, dont un porte sur la gouvernance active et engagée. M. Henry cautionne de prendre le temps nécessaire pour la mise en œuvre. Il confirme que le contrat de PGF consultants se termine à la fin décembre. Certaines stratégies seront prioritaires sur une ou plusieurs années.

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 24-116
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le nouveau Plan stratégique pluriannuel 2025-2030, la mission, la vision et les axes stratégiques qui en découlent, tel que présenté. »**

1. Rapport des élèves conseillÈRES
	1. District d’Algoma

Le rapport de Lydia Raddon fut acheminé aux membres par courriel.

* 1. Districts de Sudbury et de Manitoulin

Mélanie Denis-Plante présente son rapport d’activités des écoles. Elle a eu l’occasion de se rendre à Ottawa pour participer aux activités de la FESFO et les rencontres du RECFO.

1. Information
	1. Bilan mi-année sur l’accomplissement des priorités 2024-2025

Étant donné que la réunion du Comité de gouvernance prévue en décembre fut annulée, M. Henry présente à l’ensemble des élus les pourcentages des tâches accomplies selon les priorités établies par les services.

Mme Bisson demande si toutes les écoles ont maintenant le magasin en ligne.

Mme Barrette confirme que toutes les écoles ont accès au magasin en ligne via le Portail parents. L’administration a tenu compte des commentaires et des suggestions du dernier sondage de satisfaction des parents.

* 1. Réunions électroniques

M. Montpellier avait posé la question hier lors de la réunion inaugurale sur la tenue des réunions des comités en Teams.

M. Henry indique que depuis quelques années, il y a juste les réunions du Conseil et celles du Comité de vérification et du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté qui sont en présentiel. Les réunions de tous les autres comités politiques sont tenues en Teams. Il explique que ça revient à la responsabilisation et que ce n’est pas raisonnable de déplacer les élus pour des réunions qui ne durent qu’une à deux heures de temps. Le statut quo est donc désiré. De plus, il suggère que les élus obtienne les avis légaux des conseils scolaires de l’Est-Ontarien et celui des Aurores Boréales, en ce sens.

* 1. Affaires ministérielles

M. Henry partage que les directions de l’Éducation et les présidences ont eu leur première rencontre en Teams avec la nouvelle ministre et la sous-ministre. Quelques présidences ont demandé d’avoir une plus grande flexibilité sur la tenue des réunions électroniques, surtout pour les conseils scolaires dans le Nord ayant de grands territoires. Aucune réponse concrète fut donnée. Le sujet reviendra sûrement. Il note qu’il y aura des élections provinciales au printemps, ce qui risquent bien évidemment de ralentir les processus décisionnels au sein du Ministère.

* 1. Gouvernance

M. Henry souligne que des conseils scolaires ont des défis en matière de gouvernance et de présence des élus aux réunions. La liste des commissaires à l’intégrité est censée être dévoilée en janvier 2025. Les conseils scolaires pourront faire appel aux commissaires pour traiter de situations nébuleuses ou régler des différends. Il espère qu’il y aura des commissaires francophones.

Mme Salituri indique que le ministère de l’Éducation n’a pas accordé des fonds pour le perfectionnement professionnel des conseillères et conseillers scolaires.

M. Henry souligne que les cadres supérieurs respectent les modalités de leur contrat d’emploi respectif en ce qui a trait à leur perfectionnement professionnel.

* 1. Présentation sur l’intelligence artificielle (IA)

M. Tessier souhaite mieux comprendre l’initiative sur l’IA au sein du CSC Nouvelon.

M. Henry a fait une présentation à la dernière réunion du Comité de leadership en éducation catholique ainsi qu’à la réunion du Conseil le 28 octobre dernier. Il fait donc une récapitulation de l’historique de la mise en œuvre graduelle de l’initiative révolutionnaire de l’intelligence artificielle au CSC Nouvelon depuis l’automne 2023. Il note que les élus ont eu l’occasion de participer à quelques ateliers sur l’IA lors du dernier congrès annuel de l’AFOCSC et de la FNCSF. Le CSC Nouvelon avance tranquillement et avec prudence. Le Service d’informatique élabore actuellement une directive administrative sur l’utilisation responsable de l’IA. L’an dernier, le Conseil a approuvé la politique sur la gestion des risques. Le CSC Nouvelon utilise Microsoft Copilot, l’équivalent de Chat GPT. Un guide pour le personnel enseignant est en voie de conception.

Des membres partagent leurs inquiétudes face à l’IA.

M. Henry souligne que la machine (la technologie) ne remplace pas le pédagogue. Dans tout cela, il y a l’évolution et l’équilibre. L’éthique et la pensée critique sont d’autant plus importantes. Il invitera Mme Crystal Dupuis à la prochaine réunion du Comité de leadership en éducation catholique afin de démystifier l’IA. Le recueil des ateliers de la conférence du Japon dont il a participé sera remis aux participants prochainement et il le partagera avec son équipe.

1. Période de questions (membres du Conseil) s.o.
2. Avis de motion s.o.
3. Levée de la séance

M. Henry fait un doux rappel de la réunion extraordinaire du Conseil le 28 novembre à 17 h en Teams.

Au nom de la table politique, Mme Suzanne Salituri profite de l’occasion pour remercier
M. Paul E. Henry de son dévouement hors pair envers les écoles et le Conseil au fil des ans.

Elle le félicite de ses contributions remarquables à titre de directeur de l’Éducation et secrétaire-trésorier depuis le 1er janvier 2020. Sa rigueur, son leadership administratif et pédagogique, sa résilience ainsi que son approche concertée ont contribué au rayonnement de l’éducation catholique de langue française.

Il est proposé par M. Gervais, appuyé par M. Tessier, que la séance soit levée à 20 h 15. Adoptée

Suzanne Salituri,
Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM, FNWC, FRSA

Directeur de l’Éducation et secrétaire-trésorier